



Rubrique : DIVERS
Date : 10 Octobre 2007
Contact : Danièle CUITOT
N° Tel : 04.92.56.57.02
Mail : cabinet05@ac-aix-marseille.fr

ASSOCIATION SOLIDARITE DEFENSE

Vous trouverez ci-dessous un courrier du cabinet de M. le ministre de l'éducation nationale en date du 8 octobre 2007

L'association Solidarité Défense, présidée par l'Amiral Jacques LANXADE, soutient les forces armées engagées en opérations extérieures. Cette association apporte son aide aux soldats gravement blessés et aux familles de militaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Elle contribue aussi au maintien des liens entre la Nation et son Armée, notamment par des envois de dessins réalisés par des enfants de classes primaires à l'intention des militaires engagés loin de leurs familles, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le Ministre de l'Education nationale attache une importance particulière à ce que les écoles primaires participent à ce mouvement de solidarité envers nos soldats. Aussi, je vous demande ainsi qu'à Mmes et MM. Les Inspecteurs d'académie DSDEN, de faire en sorte que soit réservé le meilleur accueil aux personnes, dûment mandatées par l'association, qui se présenteront dans les écoles publiques.

Vous trouverez ci-joint la fiche explicative de cette opération.

Je vous remercie.

Signé
Philippe COURT

COLIS DE NOËL 2007 DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE DEFENSE

Opération « Dessins de Noël »

Fiche explicative

1. **But :** Offrir aux soldats en OPEX, loin de leur famille, à l'occasion de Noël et Jour de l'An un dessin exprimant la paix et l'amour, la joie.
2. Normes de présentation à respecter : Format 21x29.7 cm ou inférieur
3. Indiquer au dos du dessin :
 - prénom de l'enfant (en aucun cas le nom de famille de l'enfant)
 - son âge
 - classe de l'enfant
 - nom et adresse de l'école (si possible avec un tampon)

à l'exclusion de toute autre information.

4. **Date de réalisation :** Solidarité Défense souhaite disposer des dessins pour le 15 novembre 2007

5. Divers :

1 - Par précaution, ne pas assurer que chaque enfant aura une réponse.

Dans la lettre adressée aux soldats nous leur demanderons d'avoir la gentillesse de répondre. Ils seront également incités à le faire par leurs supérieurs. On peut estimer qu'environ les $\frac{3}{4}$ des enfants auront une réponse.

Dans la mesure où les enseignants (es) l'acceptent, ne pas hésiter à aller dans les classes Expliquer aux enfants ce que font les soldats français.

2 - Attention au délai à respecter. En effet, parfois il arrive que les dessins parviennent trop tard, ce qui est dommage pour les enfants qui n'auront donc pas de réponse alors qu'ils auront mis tout leur cœur à faire leur dessin.

3 - Le nombre de dessins attendus devrait se situer à 14 000 environ. Il faut veiller à ne pas avoir d'excédent car les dessins en trop ne pourraient avoir de réponse, ce qui serait regrettable pour les enfants.